

Département du Lot

Mairie de LANZAC

Compte rendu de réunion du 29 octobre 2018

Date de convocation 23/10/2018

Présents : Mmes Sylvie NICKERT, Eliane POIGNET, Jocelyne ROUDIER, Mrs Patrick BERNARD, Jean-Paul BLADIER, Alain DELVERT, Christian DIAS, Jean-Claude FOUCHE, Gérard GARRIGOU, Jean-Pierre IZARD, François LEGOFF, Daniel MARIAGE, Jaime MOURA.

Excusée : Mme Josie GUITOU,

Procuration : Mme Sandrine FRAYSSE

ORDRE DU JOUR :

- Election du secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01 octobre 2018,
- Délibération rénovation éclairage public,
- Délibération pour la vente de l'algeco,
- Délibération tarif location cuisine pour l'Esquirol,
- Signature de la convention pour stockage de matériels, terrain de camping,
- Evolution zonage PLUi-H
- Questions diverses.

Élection du secrétaire de séance

Madame Jocelyne ROUDIER est élue à l'unanimité des personnes présentes en tant que secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal 1^{er} octobre 2018

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 1er octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Délibération rénovation éclairage public

Monsieur le Maire nous rappelle le projet de rénovation de notre réseau d'éclairage public qui consiste au remplacement de 93 points lumineux par des luminaires LED, la mise en place de 12 horloges astronomiques dans les armoires de commande et la mise en conformité de 6 armoires de commandes vétustes pour un montant de travaux estimé à 51 706,00 € HT.

Ce projet sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de le FDEL (Fédération Départementale d'Energies du Lot) suite au transfert de la compétence pour 5 ans Elle en assurera le financement à hauteur de 68 %, le montant restant à charge de la commune s'élèvera à la somme de 18 200,51 €

Ce projet est soumis au vote,

Monsieur Patrick Bernard, travaillant pour l'entreprise INEO ENGIE, prestataire de service pour la FDEL, demande à ne pas participer au vote.

Ce projet de rénovation d'éclairage public est accepté par 12 voix pour.

Signature de la convention pour stockage de matériels, terrain camping

Monsieur le Maire signale que la SARL GUY, travaillant sur la restauration du pont Louis Vicat, demande l'autorisation de stocker des matériaux.

Monsieur Le Maire précise que cette convention serait conclue pour une période allant jusqu'au 31 05 2018 et ne sera pas renouvelable.

Cette occupation du domaine privé se ferait à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention.

Délibération pour la vente de l'algeco

La SARL GUY qui travaille actuellement sur l'aménagement du pont Louis Vicat, souhaite poser 3 abris de chantier. La commune possède un abri ALGECO dont elle n'a plus l'utilité depuis l'aménagement du local technique, Monsieur le Maire propose de leur vendre cet abri au prix de 4500 € TTC.

Cette proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

Délibération tarif location cuisine pour l'Esquirol

Afin de rendre l'atelier cuisine plus accessible par rapport aux prix et suite à la demande de l'Esquirol, Monsieur le Maire propose de revoir les prix en harmonisant les tarifs avec les autres associations ou activités.

Il suggère d'appliquer la tarification en vigueur de mise à disposition de salle avec les associations lanzagaises ; soit 6 gratuites et 15 € pour chaque autre utilisation.

Cette proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

Évolution zonage PLUI-H

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal des propositions de changements portant sur les zonages de notre PLU dans le cadre de la mise en place du PLUIH au sein de CAUVALDOR qui ont été évoquées lors d'une réunion de travail avec des membres du Conseil Municipal.

Il fait part d'une prochaine réunion prévue le 5 novembre avec des représentants du service ADS de CAUVALDOR afin de leur présenter nos réflexions et propositions.

Questions diverses

- La gazette est en cours d'impression et le maximum sera fait pour une distribution rapide.
- Monsieur le Maire présentera ses vœux aux habitants de la commune le dimanche 13 janvier 2019. Comme tous les ans les aînés de la commune seront conviés à partager un repas avec les élus le 27 janvier 2019.
- Depuis le départ de Jérôme Cenci, la commune a fait appel à l'association Initiative emploi pour une mise à disposition d'un de ses employés. Rémy Villarbu intervient 1 à 2 jours par semaine pour effectuer différents travaux sur la commune. Nous avons été informé de sa demande à bénéficier de ses droits à la retraite et cela à partir du 01/01/2019.
- Initiative Emploi nous a fait parvenir le CV de Mr Michel Foiret qui semble avoir un profil professionnel qui pourrait nous convenir pour remplacer M. Villarbu
- Notre commune a été touchée par une forte sécheresse qui a des conséquences sur l'activité agricole. Monsieur le Maire a fait un courrier à Monsieur le Préfet, lequel a transféré ce dossier à la DTT.

Fin de séance 22h10